



Mes chers concitoyens

Septembre, mois des reprises fut marqué par trois temps forts : la rentrée scolaire et l'augmentation de l'effectif total des enfants scolarisés dans nos écoles, **signe très positif pour notre ville** ; la réunion d'accueil des nouveaux résidents, à laquelle nombre d'entre eux a assisté ; le forum des associations et de la jeunesse, fréquenté cette année encore par près de **1 500 visiteurs**.

L'organisation de la rentrée scolaire a été délicate avec une baisse des effectifs à l'école maternelle du centre-ville et une augmentation des inscriptions à celle de Rompsay. La municipalité a privilégié la réponse de proximité pour les familles de Rompsay que les parents ont bien comprise : il n'était pas question de déplacer tous les jours des dizaines d'enfants au prétexte d'équilibrer des classes. **L'enfant n'est pas une variable d'ajustement.**

Le forum a démontré une nouvelle fois l'intérêt que portent légitimement nos concitoyens à la vie de la commune : vie associative, vie démocratique, discussion et échange en direct avec les édiles. Chaque élu présent au stand municipal a pu exposer les décisions prises dans l'année et les orientations destinées à assurer à notre ville le développement qui lui est nécessaire. La richesse des échanges renforce la confiance et le cœur à l'ouvrage de celles et ceux qui s'efforcent toute l'année de donner de leur temps et du sens à la gestion et à l'animation municipale.

Nous avons perçu à travers les questions de nos concitoyens une préoccupation devant l'affaiblissement général des moyens des collectivités, conséquence de la baisse des dotations. La question du budget communal a été un sujet central. L'effort que chacun d'entre nous peut produire dans une telle période est capital. **Nous pouvons réaliser des économies dans de nombreux secteurs et c'est dans la compréhension de l'évolution nécessaire de nos comportements que les changements indispensables seront admis et s'inscriront durablement.**

Moins et mieux consommer, contribuer collectivement et quotidiennement à de nombreux et petits efforts possibles, c'est aussi **affirmer que chacun peut réfléchir aux conséquences de ses activités sur notre environnement.** Périgny doit, comme toutes les communes, poursuivre son engagement dans une politique locale forte de développement durable. Rappelons le bel accueil sur notre commune de nos amis du tour Alternatiba dans les chambres d'hôtes de la Maison du Canal. Plus de 5 000 kilomètres parcourus, sans essence, à vélos à trois places pour nous sensibiliser aux alternatives sociales et énergétiques ! La conférence d'Alternatiba au foyer des jeunes travailleurs de Mireuil a convaincu les participants de l'urgence de considérer le dérèglement climatique comme la priorité. **Priorité qui doit s'ancrer localement.**

Quelques gestes **simples** et **efficaces** pour faire face aux enjeux **financiers** et **environnementaux** auxquels nous sommes confrontés

Nos associations sont sensibilisées au fait qu'un degré de moins de chaleur dans nos équipements est tout à fait acceptable, qu'il est important d'éteindre la lumière des locaux inoccupés, qu'il est agréable de faire du sport à la lumière du jour dans un stade ou un gymnase.

Chacun d'entre nous doit maintenir, comme la loi l'y invite, sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, balayer, désherber, démousser. L'application de cette obligation pour les particuliers est aussi une belle occasion de proscrire le poison du pesticide en lui préférant la binette.

Ces gestes simples du quotidien représentent sur l'année, en termes d'énergie et de moyens humains déployés à l'entretien mécanique de la voirie, une belle économie pour la commune... et pour la planète.

...



...
Dans les périodes budgétaires délicates, il nous faut réaliser les arbitrages consistant à adapter notre patrimoine communal aux besoins quotidiens. **Nous venons d'ouvrir 12 places supplémentaires à la crèche municipale pour renforcer l'accueil collectif des enfants.** C'est toujours insuffisant mais l'offre des modes de garde doit rester diversifiée. Les assistantes maternelles font un excellent travail et le relais leur permet de se retrouver et travailler à la socialisation de l'enfant. De nombreux travaux nécessaires sont en cours dans nos équipements et sur notre voirie. Nous avons toujours défendu le développement des nouvelles technologies sur notre territoire et j'ai le plaisir de vous annoncer que **Périgny sera dans un délai court couverte par la fibre optique.** Vous avez pu voir dans de nombreuses rues de

notre commune s'installer des "boîtes" et des tirages de fibres. Le déploiement avance. Dans le courant de l'année 2016, plusieurs centaines de foyers accéderont ainsi au très haut débit.

Les fouilles archéologiques sont terminées sur **le site de Port-Louis.** La fragilité du chantier n'a pas permis d'organiser de visites. Avec la contribution de la commission historique, nous présenterons les recherches effectuées dès que les experts auront terminé leur analyse, et vous pourrez découvrir une belle organisation hydrographique des eaux du bassin versant. Nous préserverons les éléments essentiels du passé pour permettre aux générations futures de comprendre l'histoire du lieu. Ce site doit être urbanisé et il le sera dans un esprit de centralité urbaine liant l'intensification au confort de vie et à la proximité des usages et des services. **La mixité et l'accessibilité restent, ici comme ailleurs, notre objectif,** en particulier l'adaptation urbaine pour toutes les générations.

Enfin, je souhaite aborder ici la question des stationnements en zone bleue. Après deux années de pédagogie sur la nécessité de ne pas stationner plus longtemps qu'il n'est utile sur les places du centre-ville, il était désormais temps de rappeler cette règle du vivre ensemble en verbalisant quelques réfractaires. Chaque procès-verbal est vécu comme une injustice, il reste malheureusement l'acte le plus efficace. Pensons donc à **mettre notre disque même pour quelques minutes, pour que tous, clients comme usagers, accèdent aux commerces et partagent un espace précieux.**

Après l'été, et la rentrée passée, les activités reprennent. La vie associative et culturelle aussi. Nombreux sont les lieux et les occasions qu'offre notre ville de sortir, découvrir, rencontrer, de bien vivre à Périgny. **Du 10 au 17 octobre, à l'occasion d'une grande semaine dédiée à la laïcité,** des animations montées avec une forte implication des écoles et collèges, de l'EHPAD, de la médiathèque et des associations se dérouleront dans notre ville. **Je vous y convie pour défendre notre vivre ensemble.**

Cordialement
Guy Denier

Les travaux en cours

- ✓ Réhabilitation des vestiaires et création d'un foyer au gymnase du complexe du stade.
- ✓ Réfection de la grande rue, par tranche et sur quatre ans : restructuration complète de l'assainissement, amélioration du revêtement peu satisfaisant et marquage clair et renforcé des carrefours. Le maintien de la priorité à droite dans la traversée complète de Périgny, considérée par de nombreux concitoyens comme plus sécurisante fera l'objet d'une concertation lorsque les travaux seront suffisamment avancés pour permettre une réflexion sur la totalité du linéaire.
- ✓ Percée d'un tunnel sous la voie ferrée aux Quatre Chevaliers afin de faciliter les mobilités alternatives et les trajets des piétons et cyclistes entre le centre-ville de La Rochelle et la zone industrielle de Périgny. A ce même endroit, une halte ferrée sera ensuite proposée.
- ✓ Déploiement de la fibre optique.
- ✓ Etude sur la transformation du premier étage du Centre Municipal d'Animation trop rarement utilisé en hébergement afin de proposer de nouvelles surfaces aux usages collectifs et quotidiens.

OCT 2015

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Création www.misscassiopee.com - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941



Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr